COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4ÈME REVUE DE LA FEUILLE DE ROUTE ÉLECTRICITÉ 2035

CELEBRATION DES REALISATIONS DU PROJET RÉFORME DU SENEGAL POWER COMPACT

Consolider les réformes, pérenniser les acquis, accélérer l'électricité pour tous

Le Sénégal consolide les acquis du Projet Réforme et actualise les prochaines étapes de la Feuille de Route Électricité 2035

DAKAR, le 22 octobre 2026 – Le Ministère de l'Énergie et du Pétrole, avec l'appui de MCA-Sénégal II et du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, à travers la Millennium Challenge Corporation (MCC), a tenu ce jeudi 22 octobre 2026, au Noom Hotel Dakar Sea Plaza, la quatrième revue annuelle de la Feuille de Route Électricité 2035, organisée conjointement avec la cérémonie de célébration des réalisations du Projet Réforme du Senegal Power Compact de MCC.

La rencontre a réuni plus de 200 représentants des institutions publiques, du secteur de l'énergie, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, de la société civile et des médias. Elle a été présidée par Madame Oumy Khairy Diao Diop, Secrétaire Permanent à l'Energie, représentant le Ministre de l'Energie et du Pétrole, M. El Hadji Abdourahmane Diouf, en présence de Madame Jennifer Davis Paguada, la Chargée d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal.

Mis en œuvre dans le cadre du Senegal Power Compact de MCC, un investissement de 565,9 millions de dollars (plus de 311 milliards de francs CFA) du peuple américain complété par une contribution de 50 millions de dollars (27,5 milliards de FCFA) du Gouvernement du Sénégal. Le Projet Réforme a contribué au renforcement de la gouvernance et de la viabilité du secteur de l'électricité au Sénégal. Ses principales réalisations portent notamment sur l'appui à l'adoption du nouveau Code de l'électricité, le renforcement de la Commission de régulation du secteur de l'énergie (CRSE), la modernisation des outils de gestion et de maintenance de Senelec, le renforcement des compétences de plus de 200 agents du secteur, ainsi que l'adoption du Plan intégré à moindre coût (PIMC) et l'opérationnalisation du Guichet unique. Ces investissements contribuent à établir les conditions nécessaires à un service électrique plus fiable, à la croissance des entreprises et à une mobilisation accrue de l'investissement privé.

Cette quatrième revue, la dernière organisée dans le cadre du Compact, constitue une étape importante pour évaluer les progrès du gouvernement du Senegal dans la mise en œuvre de la Feuille de Route Électricité 2035, identifier les défis persistants et définir les actions nécessaires à la consolidation des réformes, à l'amélioration des performances du secteur et à l'accélération de l'accès à l'électricité, notamment en milieu rural.

À cette occasion, Mme le Secrétaire Permanent à l'Energie du Ministère de l'Énergie et du Pétrole, a souligné que **« grâce aux réformes engagées, le secteur de l'électricité devient plus attractif pour les investissements privés. Ceux-ci sont appelés à soutenir la croissance économique, à renforcer les capacités du secteur et à créer des emplois, notamment pour les jeunes ».** Elle a appelé l'ensemble des acteurs à assurer la pérennité des acquis et à traduire les réformes en améliorations concrètes pour les populations.

Pour sa part, Madame la Chargée d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal, a déclaré que « **le Senegal Power Compact illustre la force du partenariat entre les États-Unis et le Sénégal. Cet investissement du peuple américain contribue à bâtir un secteur électrique plus fiable et plus performant, capable de soutenir la croissance des entreprises, de favoriser l'investissement privé et de créer de nouvelles possibilités économiques au bénéfice de nos deux pays. La pérennité de ces résultats dépendra désormais de la poursuite des réformes et de l'engagement durable des institutions sénégalaise**. ».

Dans son allocution, le Directeur Général de MCA-Sénégal II, M. Oumar Diop, a rappelé que **« Cette revue annuelle [...] constitue aussi un moment privilégié de célébration des importants résultats obtenus, particulièrement dans le domaine des réformes. »**

Le Gouvernement du Sénégal a réaffirmé sa reconnaissance au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, à la MCC et à MCA-Sénégal II pour leur contribution au renforcement du secteur électrique national.

Consolider les acquis aujourd'hui, c'est préparer un accès à une électricité fiable, durable et accessible à tous.

À propos du Senegal Power Compact

Signé le 10 décembre 2018 entre le Gouvernement du Sénégal et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, représenté par MCC, le Senegal Power Compact vise à stimuler la croissance économique grâce à un secteur de l'électricité plus fiable, plus accessible et plus performant. Entré en vigueur le 9 septembre 2021, le Compact arrivera à son terme le 9 mars 2027. Il comprend trois projets complémentaires : Transport (modernisation et renforcement du réseau de transport de Senelec), Accès (amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones péri-urbaines et rurales) et Réforme (cadre propice et renforcement des capacités des acteurs).

À propos de la Feuille de Route Electricité 2035

La Feuille de Route Électricité 2035 est le cadre stratégique du Gouvernement du Sénégal visant à bâtir un secteur électrique performant, durable et financièrement viable, garantissant un accès universel à une électricité fiable et abordable.

Sa mise en œuvre est soutenue par le programme Senegal Power Compact, fruit de l'Accord de don entre les Gouvernements du Sénégal et des États-Unis, à travers la MCC et MCA-Sénégal II.

À propos du Projet Réforme

Le Projet Réforme appuie les efforts du gouvernement du Sénégal pour l'amélioration de la gouvernance et de la viabilité financière globales du secteur de l'électricité, et la création d'un environnement durable afin de satisfaire la demande croissante des entreprises et des consommateurs, et de promouvoir les investissements du secteur privé.

Le Projet Réforme est l'un des trois projets du Senegal Power Compact. Doté d'un budget de 19,69 milliards FCFA (environ 35,8 millions de dollars américains) et couvre l'ensemble des régions du Sénégal.

À propos de la Millennium Challenge Account-Sénégal II (MCA-Sénégal II)

Créé le 07 janvier 2020, MCA-Sénégal II est chargée de la mise en œuvre du MCC Senegal Power Compact ou Programme d'Electricité de la MCC, fruit de l'accord de don entre le Gouvernement du Sénégal et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à travers la Millennium Challenge Corporation.

www.mcasenegal.sn

À propos de la Millennium Challenge Corporation (MCC)

La Millennium Challenge Corporation est une agence gouvernementale américaine indépendante axée sur la croissance grâce à une aide étrangère axée sur les résultats. Les subventions du MCC soutiennent des infrastructures à grande échelle, des réformes stratégiques et la modernisation économique. Le MCC fait avancer les intérêts américains en offrant des retours mesurables tant aux bénéficiaires qu'aux contribuables américains — élargissant les opportunités commerciales pour les entreprises américaines, réduisant l'influence des concurrents et renforçant des environnements mondiaux alignés sur les valeurs américaines. www.mcc.gov

CONTACT PRESSE

MCA-Sénégal II / DCOM :

- Aliou Bassoum, Directeur de la communication
  aliou.bassoum@mcasenegal.sn / 77 169 34 61
- M. Joseph Bernard COLY, Expert Communication et Relations Publiques, MCA-Sénégal II
  joseph.coly@mcasenegal.sn / 77 830 33 10

Ministère de l'Énergie et du Pétrole :

- Madame Ndeye Dior Mbacke DIA
  ndeyedior.mbacke@mep.gouv.sn